OFFICE
DE CONSULTATION
PUBLIQUE
DE MONTRÉAL

Consultation sur la vision d'aménagement et de développement préliminaire du secteur Pie-IX–Vertières

Rencontre personnes aînées
Compte-rendu

5 novembre 2026

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE MONTRÉAL
1550, rue Metcalfe, Bureau 1414, Montréal, H3A 1X6 | ocpm.qc.ca

Introduction

Dans le cadre de la consultation publique portant sur la vision et les principes de mise en valeur du secteur Pie-IX–Vertières, l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) a tenu une discussion au L22, une résidence pour personnes aînées à proximité du secteur afin de recueillir leurs points de vue sur le diagnostic ainsi que sur la vision préliminaire d'aménagement et de développement.

Commenté [SB1]: Attention il s'agit du compte rendu des personnes aînées

I. Organisation et déroulement de l'atelier

Une rencontre a été réalisée le 5 novembre auprès de 40 personnes aînées de la résidence L22, située au 4400, rue Jean-Talon Est. L'activité visait à recueillir leurs perceptions du quartier et leurs habitudes de déplacement. Elle cherchait également à documenter leurs préoccupations concernant les transformations envisagées, ainsi que leurs besoins en matière d'accessibilité, de sécurité et de maintien de l'autonomie. Les échanges ont porté principalement sur la mobilité quotidienne, l'accès aux services, la sécurité, les espaces publics, le logement et les impacts potentiels du redéveloppement sur leur qualité de vie.

Commenté [SB2]: Je pense qu'il faut diviser la phrase en deux, elle est longue.

Une rencontre a été réalisée le 5 novembre auprès de 40 personnes aînées de la résidence L22, située au 4400, rue Jean-Talon Est.

L'activité visait à recueillir leurs perceptions du quartier et leurs habitudes de déplacement. Elle cherchait également à documenter leurs préoccupations concernant les transformations envisagées, ainsi que leurs besoins en matière d'accessibilité, de sécurité et de maintien de l'autonomie.

II. Données recueillies

Cette section présente une synthèse des opinions les plus fréquemment exprimées. Les commentaires ont été regroupés par thème afin de mettre en évidence les principaux constats, préoccupations et pistes de réflexion formulés.

II.1 Accessibilité, sécurité et mobilité

L'accessibilité aux transports collectifs constitue une préoccupation importante pour plusieurs. Des personnes mentionnent que deux abribus ont été retirés sur Jean-Talon, notamment celui auparavant situé dans le stationnement de leur résidence. Plusieurs participants indiquent que les arrêts situés à proximité de leur lieu de résidence permettaient auparavant des déplacements plus simples vers les commerces et les services essentiels.

Des personnes participantes estiment que les transports collectifs ne répondent pas toujours adéquatement aux besoins des personnes aînées, notamment lors des

déplacements vers des rendez-vous médicaux. Plusieurs mentionnent que les déplacements vers les CLSC, les hôpitaux et certains services de santé nécessitent plusieurs correspondances et deviennent particulièrement complexes en dehors des heures régulières de service. Certaines personnes indiquent devoir choisir entre conserver leur voiture ou assumer des frais importants de taxi pour accéder aux soins de santé. Plusieurs personnes participantes souhaitent le développement de solutions d'autopartage, comme Communauto, qui leur permettraient de renoncer à la possession d'un véhicule tout en conservant un accès ponctuel à l'automobile lorsque nécessaire.

Commenté [SB3]: Langage inclusif

Les échanges mettent en évidence une vision d'un milieu de vie où les commerces, les services, les espaces publics et les équipements collectifs demeurent accessibles à pied malgré les limitations liées à l'âge ou à la mobilité.

Plusieurs participants estiment que l'augmentation de la population pourrait contribuer à soutenir davantage de commerces et de services de proximité. Certaines personnes considèrent également qu'une plus grande présence de résidents dans le quartier pourrait contribuer à améliorer le sentiment de sécurité et l'animation du secteur.

II.2 Maintien de l'autonomie et proximité des services

Les personnes aînées accordent une grande importance à la proximité des commerces et des services de première nécessité. Plusieurs estiment qu'un quartier adapté au vieillissement devrait permettre d'accéder aux commerces essentiels, aux pharmacies, aux restaurants, aux services alimentaires et aux commerces de proximité à une courte distance de marche. Pour plusieurs, la possibilité de répondre à ses besoins dans un rayon d'environ 400 pieds représente une condition importante du maintien de l'autonomie.

D'autres soulignent l'importance d'aménager davantage de bancs, d'abris et d'aires de repos afin de faciliter les déplacements des personnes ayant une mobilité réduite.

Les conditions hivernales représentent un enjeu majeur pour plusieurs. De nombreuses personnes expriment une forte préoccupation à l'égard de la glace sur les trottoirs et des conditions de déneigement dans le secteur. Plusieurs indiquent que les surfaces glacées limitent considérablement leurs déplacements et nuisent à leur sentiment de sécurité durant l'hiver.

II.3 Cohabitation et transformations urbaines

Quelques personnes mentionnent des inquiétudes concernant la sécurité en soirée et durant la nuit dans certains secteurs du quartier. Certaines personnes rapportent observer régulièrement des véhicules modifiés circulant à grande vitesse dans le stationnement du Centre Le Boulevard durant la nuit.

Plusieurs soulignent que les ruelles et les parcours piétonniers doivent être adéquatement éclairés afin de demeurer sécuritaires pour les personnes aînées. Bien que plusieurs considèrent le niveau de sécurité général comme acceptable ou modéré, des préoccupations demeurent quant à l'évolution future de la situation.

Les échanges révèlent des points de vue variés concernant les espaces verts. Plusieurs apprécient l'idée d'avoir davantage d'espaces publics et de lieux de détente. D'autres expriment des inquiétudes quant aux usages futurs de ces espaces et craignent qu'ils deviennent des lieux de rassemblement occasionnant du bruit en soirée.

Certaines personnes évoquent également des préoccupations concernant la présence de personnes en situation d'itinérance dans les espaces publics du secteur.

II.4 Accessibilité universelle des infrastructures de transport

Plusieurs participants soulignent les difficultés rencontrées dans certaines infrastructures de transport collectif. Le métro Saint-Michel est notamment perçu comme peu fiable en matière d'accessibilité universelle, particulièrement en raison de problèmes associés aux ascenseurs. Des participantes estiment que la fiabilité des équipements d'accessibilité est essentielle pour assurer leur capacité à se déplacer de manière autonome.

III. Synthèse des propositions et pistes de solutions

lll.1 Mobilité et accessibilité

Plusieurs proposent d'améliorer la desserte en transport collectif à proximité des résidences pour personnes aînées. Des personnes aînées souhaitent rétablir ou rapprocher certains arrêts d'autobus afin de réduire les distances de déplacement à pied. Certaines personnes suggèrent l'implantation de services d'autopartage afin d'offrir une

alternative à la possession d'une automobile. Plusieurs interventions soulignent l'importance d'assurer la fiabilité des ascenseurs et des équipements d'accessibilité dans les stations de métro.

III.2 Aménagement du domaine public

Plusieurs proposent l'ajout de bancs, d'abris et d'espaces de repos le long des parcours piétonniers. De même, plusieurs souhaitent un meilleur éclairage des ruelles, des trottoirs et des espaces publics. Des interventions recommandent d'améliorer les pratiques de déneigement et d'entretien hivernal afin de sécuriser les déplacements.

Commenté [SB4]: On utilise souvent plusieurs fois le mot « personnes ». Il faudrait peut-être varier un peu le langage. Ex : aînés
résidentes et résidents - participants et participantes
membres de la résidence - personnes rencontrées

III.3 Sécurité

Plusieurs souhaitent des interventions favorisant la sécurité dans les stationnements et les espaces publics durant la soirée. Certaines personnes demandent des mesures pour limiter la circulation dangereuse et les comportements associés aux courses automobiles dans les stationnements.

III.4 Développement urbain

Des personnes participantes souhaitent que les futurs projets tiennent compte des besoins spécifiques des personnes aînées en matière d'autonomie et d'accessibilité. Plusieurs interventions demandent que les impacts des nouvelles constructions sur le voisinage soient considérés dans la planification des projets.

Des participants proposent d'intégrer davantage d'aménagements favorisant le confort et l'utilisation quotidienne des espaces verts par les personnes aînées.